



**RETURN OFFERS TO :**  
**RETOURNER LES OFFRES À :**  
Bid Receiving - Réception des soumissions:

**PAR COURRIEL :**

[bidsubmissions.GEN-NHQContracting@CSC-SCC.GC.CA](mailto:bidsubmissions.GEN-NHQContracting@CSC-SCC.GC.CA)

**ATTENTION :** Claudette Chabot

**AMENDMENT TO THE REQUEST FOR  
STANDING OFFER  
MODIFICATION DE LA DEMANDE  
D'OFFRE À COMMANDES**

Regional Master Standing Offer (RMSO)  
Offre à commandes maître régionale (OCMR)

**Proposal to: Correctional Service Canada**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

**Proposition à: Service Correctionnel du Canada**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments — Commentaires :**

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY  
REQUIREMENT – CE DOCUMENT COMPORTE DES  
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.

**Issuing Office – Bureau de distribution**

Correctional Service Canada (CSC)  
National Headquarters / Administration Centrale

<b>Title — Sujet:</b> <b>Formation professionnelle sur la sensibilisation à la moisissure et son élimination, la sensibilisation à l'amiante et la sensibilisation au plomb</b>	
<b>Solicitation No. — N° de l'invitation</b> <b>21C50-20-3339073-A</b>	
<b>Solicitation Amendment No. – No. de la modification à l'invitation</b> <b>002</b>	<b>Date:</b> <b>17 août, 2021</b>
<b>GEIS Reference No. — N° de Référence de SEAG</b> <b>21C50-20-3339073-A</b>	
<b>Solicitation Closes — L'invitation prend fin</b> <b>at / à : 14 :00</b> <b>On / Le : August 25, 2021 / le 25 août 2021</b>	<b>Time Zone</b> <b>Fuseau horaire</b> <b>CST</b> <b>Heure normale du centre</b>
<b>Delivery Required — Livraison exigée :</b> See herein – Voir aux présentes	
<b>F.O.B. — F.A.B.</b> Plant – Usine:                      Destination:                      Other-Autre:	
<b>Address Enquiries to — Soumettre toutes questions à:</b> <b>Claudette Chabot – <a href="mailto:Claudette.Chabot@csc-scc.gc.ca">Claudette.Chabot@csc-scc.gc.ca</a></b>	
<b>Telephone No. – N° de téléphone:</b> 639-317-8547	<b>Fax No. – N° de télécopieur:</b>
<b>Destination of Goods, Services and Construction:</b> <b>Destination des biens, services et construction:</b> Multiple as per call-up Multiples, selon la commande subséquente.	
<b>Instructions: See Herein</b> <b>Instructions : Voir aux présentes</b>	



La modification 002 à la demande d'offres à commandes (DOC) est émise pour:

1. Répondre aux questions 1 à 5 reçues au cours de la période d'invitation;

---

### 1. Questions et réponses 1 à 5:

**QUESTION 1** : Les documents d'appel d'offres font référence à « Sensibilisation et assainissement » pour les moisissures, mais seulement à « Sensibilisation » pour le plomb et l'amiante. La formation sur l'assainissement est-elle requise uniquement pour les moisissures? Ou est-elle nécessaire pour le plomb et l'amiante?

**RÉPONSE 1** : La formation sur l'assainissement est requise uniquement pour les moisissures, et non pour le plomb et l'amiante.

**QUESTION 2** : L'enlèvement du plomb, de l'amiante et des moisissures nécessite la construction de structures de confinement (essentiellement des pièces temporaires) et, pour ce faire, il faut utiliser du bois d'œuvre, etc. Étant donné que les cours seraient répétés, pouvons-nous stocker les matériaux de construction sur place ou doivent-ils être enlevés à la fin de chaque séance?

**RÉPONSE 2** : Non. L'entrepreneur doit retirer tous les matériaux de construction à la fin de chaque séance de formation.

**QUESTION 3 a)** : Les pièces (au nombre de 6) mesurent également environ 8 pi sur 8 pi. Y aura-t-il de l'espace pour construire ces pièces?

**RÉPONSE 3 a)** : Non, il n'y aura pas de place sur les lieux pour construire 6 pièces. Le cours sera offert en salle de classe ou dans un petit entrepôt. **REMARQUE : Le but du cours est que tous les délinquants participants acquièrent une connaissance générale de chaque substance et y soient sensibilisés. Dans le cas de l'assainissement de la moisissure, l'objectif est de permettre aux participants d'apprendre les lignes directrices, la législation et les techniques requises pour les différents niveaux d'assainissement de la moisissure, ainsi que de déterminer à quel moment il faut faire appel à un spécialiste de l'assainissement de la moisissure. Le cours ne vise pas à former des spécialistes de l'assainissement pour tous les niveaux d'assainissement.**

**QUESTION 3 b)** : Comme les pièces sont essentiellement faites de montants de 2x4 dont les murs sont recouverts de plastique, l'espace sera-t-il à l'intérieur de sorte que le vent n'affecte pas le plastique?

**RÉPONSE 3 b)** : Non. Même réponse qu'à la question 3 a.

**QUESTION 4** : Le travail d'enlèvement nécessite une protection respiratoire. Le Service correctionnel du Canada fournira-t-il aux étudiants des respirateurs appropriés?

**RÉPONSE 4** : Non. Le fournisseur doit fournir l'équipement de protection individuelle tel qu'il est indiqué à l'annexe A – Énoncé des travaux et aux paragraphes 3.0 Tâches et 4.0 Produits livrables de la Demande d'offre à commandes.

**QUESTION 5** : L'utilisation d'un respirateur nécessite un essai d'ajustement. Devrions-nous prévoir d'inclure le temps nécessaire pour les essais d'ajustement des étudiants (environ 2,5 heures pour 5 étudiants)?

**RÉPONSE 5** : Oui. Le fournisseur doit indiquer le temps nécessaire à l'essai d'ajustement, s'il y a lieu.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS RESTENT LES MÊMES.